



Bulletin d'adhésion 2025

A renvoyer à l'adresse suivante
Syndicat National du Personnel des Etablissements Afpaf CFE CGC
AFPA - 3, rue Franklin - Tour Cityscope - 93100 Montreuil
permanence@cfecgafpa.org - www.cfecgafpa.fr

Je soussigné(e) M Mme

NOM et Prénom

Adhère au SNPEA CFE CGC

Né(e) le

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Etablissement

Région de rattachement

Fonction

Classe d'emploi

Date d'adhésion

Montant de la cotisation

La cotisation est due pour l'année civile à compter du trimestre d'adhésion.

L'adhésion est tacitement reconduite chaque année, sauf demande expresse de votre part.

Classe 4 à 8 **140 €** (4 prélèvements de 35 €)

Classe 9 à 12 **210 €** (4 prélèvements de 52,50 €)

Classe 13 et plus **260 €** (4 prélèvements de 65 €)

Alternants et retraités **104 €** (4 prélèvements de 26 €)

Primo adhérents : la cotisation de la première année est réduite de 20 € (protection juridique comprise).

L'adhésion engage le paiement pour l'année civile à compter du trimestre engagé.

La cotisation inclut la protection juridique COVEA.

Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué en 4 fois, les 05 février, avril, juillet et octobre de chaque année.

Merci de nous adresser un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE et de remplir le mandat de prélèvement SEPA ci-joint.

Signature de l'adhérent.e

Date :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier. Le montant des cotisations versées aux organisations syndicales représentatives de salariés et de fonctionnaires au sens de l'article L.2121-1 du code du travail ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% selon votre situation fiscale.



Mandat de prélèvement SEPA

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **le syndicat SNPEA** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du **syndicat SNPEA**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Les champs précédés d'un * doivent être complétés

* Raison sociale ou nom du débiteur

* Numéro et nom de la rue

* Code postal

* Ville

* Pays

* Numéro d'identification international du compte bancaire **IBAN**

* Code international d'identification de votre banque **BIC**

Syndicat National du Personnel des Etablissements Afpa CFE-CGC

* Nom du créancier devant apparaître dans l'ordre de prélèvement

ICS FR 12ZZZ373826

* Identifiant du créancier ICS

3, rue Franklin

93100

Montreuil

FRANCE

* Numéro et nom de la rue

Code postal

Ville

Pays

* Type de paiement Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

* Nom du signataire (pour une société signataire habilitée sur le compte)

* Date : JJ/MM/AAAA

* Lieu

Joindre un RIB

* Signature

Personne à contacter pour modifier

ou révoquer un mandat de prélèvement (modification des coordonnées bancaires, réclamation)

SNPEA CFE-CGC Afpa - Laurence DUTERTRE-AUBRY

3, rue Franklin- 93100 Montreuil - 06 61 91 22 94 - laurence.dutertre@afpa.fr (ou) permanence@cfecgcafpa.org

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



MENTION RGPD (Règlement général sur la protection des données)

Le SNPEA traite les données recueillies dans le respect du RGPD (règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données).

Pour cela, le SNPEA s'appuie sur le guide de sensibilisation au RGPD édité par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) qui est chargée, sur le territoire français, de veiller à la protection des données personnelles contenues dans les fichiers et traitements informatiques ou papiers, aussi bien publics que privés.

Les données recueillies par le SNPEA sont destinées à communiquer avec ses adhérents, ainsi qu'à la gestion administrative des adhésions.

Ces mêmes données sont transmises à la Fédération des Services Publics de la CFE-CGC, à laquelle le SNPEA est affilié, ainsi qu'à notre partenaire COVEA protection juridique.

Ces données sont détruites dès lors que l'adhésion n'est pas renouvelée.

Pour toute question relative au traitement des données en possession du SNPEA, vous pouvez nous solliciter via l'adresse de messagerie suivante : dpo@cfecgcafpa.org



Syndicat National du Personnel des Etablissements Afpa CFE CGC
AFPA - 3, rue Franklin - Tour Cityscope - 93100 Montreuil
permanence@cfecgcafpa.org - www.cfecgcafpa.fr